



SYMEVAD *info*

SYndicat **M**ixte d'**E**limination et de **V**Alorisation des **D**échets ménagers
des Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et de la Communauté de Communes Osartis-Marquion

N°13 - Oct 2019

SOMMAIRE

Prévention

- le SYMEVAD un appui technique pour les communes **p.2**
- Nos astuces pour un événement éco-responsable **p.3**

Grands Projets

- Elaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés **p.4**

Focus sur

- Comment bien préparer sa venue en déchèterie ? **p.6**

Le saviez-vous ?

p.7

Agenda

p.8

Bulletin gratuit
N°ISSN : 2107-3589 / Dépôt légal : à parution
Diffusion à 4 000 exemplaires

Directeur de la publication :
Martial VANDEWOESTYNE

Directeur de la rédaction :
Jean-Claude DHALLUIN

Comité de rédaction : Christophe MEZIERES,
Zoé POIRIER

Textes photos et illustrations :
P2 - Stéphane Christophe Photo reportage
Service communication du SYMEVAD

Imprimé par : Nord'imprim
Imprimé sur papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique



EDITO

Sensibiliser les habitants à la réduction de leurs déchets au quotidien est l'une des missions principale du SYMEVAD. Cette sensibilisation passe également par un travail conjoint avec les

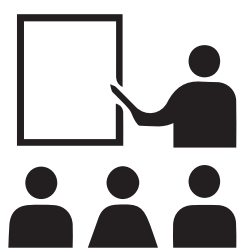
mairies pour les accompagner au mieux face aux différentes problématiques de gestion des déchets de leurs habitants. Vous découvrez au fil des pages comment le syndicat peut accompagner des cantines scolaires, des crèches ou encore des associations pour réduire la production de déchets.

Toutefois, pour y parvenir, il convient que chacun s'empare de la question. C'est en sens, que les services du SYMEVAD ont travaillé durant l'été sur l'élaboration d'un nouveau **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilé (PLPDMA)**, en collaboration avec nos partenaires. Nous vous invitons à découvrir les axes principaux du PLPDMA afin de participer à consultation publique que nous allons mettre en place.

Ce nouveau numéro c'est aussi l'occasion de vous donner quelques astuces pour préparer vos déplacements dans les déchèteries situées sur notre territoire

En vous souhaitant une bonne lecture.

Martial VANDEWOESTYNE,
Président du SYMEVAD



PRÉVENTION CONSOMMATION RESPONSABLE

Le Symevad : un appui technique pour les communes

Le SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets ménagers (SYMEVAD) a parmi ses objectifs la réduction des déchets à la source. Cette démarche de prévention passe par la mise à disposition d'outils ludiques et/ou un accompagnement technique.



Sensibilisation au compostage à domicile dans votre commune

Chaque année, le SYMEVAD organise des réunions publiques sur le compostage à l'issue desquelles les habitants peuvent repartir **avec un composteur gratuit**.

Lutte anti-gaspi dans les cantines scolaires

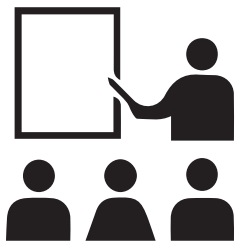
Depuis 3 ans, le SYMEVAD vient en appui des restaurants scolaires pour réduire le gaspillage alimentaire. Une aide technique qui passe par la formation du personnel et la sensibilisation des enfants. Chaque année, le syndicat accompagne plusieurs établissements.



Utilisation des couches lavables dans les crèches

Le Symevad accompagne les structures telles que les crèches à l'utilisation des couches lavables pour bébé. L'accompagnement personnalisé avec mise à disposition d'un kit de couches lavables, permet à la structure de tester cette nouvelle organisation sur plusieurs bébés, avant de se lancer dans l'aventure.

Vous souhaitez organiser une réunion publique dans votre commune ou lancer un opération anti-gaspi dans votre cantine scolaire, ou tester les couches lavables dans les crèches? N'hésitez pas à nous contacter.



PRÉVENTION CONSOMMATION RESPONSABLE

Nos astuces pour un événement éco-responsable

Un événement génère des déchets à chaque étape de sa mise en place. Il est donc essentiel d'avoir une réflexion globale tout au long du projet, donnant à votre événement une dimension éco-responsable. L'objectif est ainsi de réduire les impacts environnementaux et sociétaux, tout en renforçant les retombées économiques locales, de façon équilibrée et sur la totalité des étapes ou thématiques de l'organisation. Voici quelques pistes pour vous engager dans une démarche d'éco-événement :

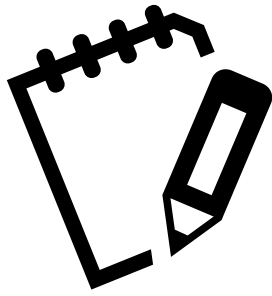
- Opter pour une communication dématérialisée ou des supports réutilisables
- Opter pour de la vaisselle durable et réutilisable
- Louer ou emprunter du matériel
- Choisir des produits locaux et de saison
- Redistribuer les produits non consommés
- Mettre en place des poubelles bi-flux (déchets recyclable et non recyclable)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Créé en 2014, Le Trail des Pyramides Noires est un rendez-vous sportif porté par la Mission Bassin Minier (MBM). Pour ses deux dernières éditions, la MBM s'est appuyé sur les conseils du SYMEVAD pour avoir une démarche plus responsable. Voici le témoignage d'Adeline BOUVIER - Service communication de la MBM

«Le Trail des Pyramides Noires 2019 a rencontré un grand succès avec plus de 1 283 coureurs au départ de la course. Un travail a été engagé avec le SYMEVAD pour rendre le trail plus respectueux de l'Environnement. Grâce à ce partenariat, l'événement a produit moins de déchets qu'en 2017. On compte 160kg de déchets recyclables et 220kg non-recyclables. Cela a été possible grâce à l'accompagnement du SYMEVAD, l'utilisation de gobelets réutilisables, une signalétique pérenne, sans oublier une sensibilisation des coureurs en amont de la course »





GRANDS PROJETS

Elaboration du PLPDMA pour réduire la production de nos déchets

Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) permet de définir une stratégie d'actions à mettre en oeuvre sur un territoire donné afin d'atteindre des objectifs en matière de réduction des déchets. Cette démarche s'intègre dans le cadre plus large de la transition vers l'économie circulaire et l'utilisation efficace des ressources. Le PLPDMA est établi sur une durée de 6 ans (2020 -2025) en corrélation avec le Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

Qui élabore le PLPDMA sur le SYMEVAD ?

Le SYMEVAD doit mettre en place une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES). Elle est composée des membres du SYMEVAD (CAHC, DOUAISIS AGGLO, Communauté de Communes Osartis-Marquion), de partenaires institutionnels (ADEME), d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et d'associations.

Le SYMEVAD identifie des pistes d'actions qu'il présente à la CCES afin qu'elle puisse donner son avis sur les actions à mener et évaluer celles-ci tout au long du programme.

Quelles sont les orientations techniques ?



Axe 1
Compostage



Axe 2
Gaspillage
alimentaire



Axe 3
Economie
& Réemploi



Axe 4
Consommation
responsable



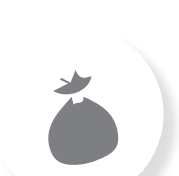
Axe 5
Réduction
de la notivité



Axe 6
Programme & Collectif
Consom'Acteurs

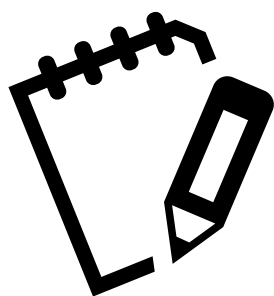


Axe 7
Sensibilisation



Axe 8
Technique déchets

Il est important de préciser que depuis sa création en 2007, le SYMEVAD a mis en place une politique de réduction des déchets dynamique et collaborative. Les actions proposées dans le PLPDMA s'inscrivent donc dans la continuité des actions menées par le syndicat, enrichies des échanges avec ses partenaires.



GRANDS PROJETS

Elaboration du PLPDMA

Quels sont les objectifs souhaités du PLPDMA ?

L'objectif principal d'un PLPDMA est de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits aussi bien par les habitants que par les structures telles que les écoles, les collèges, les artisans-commerçants, les administrations...



OBJECTIF 2025
Réduire de
21 kg/hab

Quelles sont les différentes étapes du PLPDMA ?

1

Elaboration
conjointe d'un projet
entre le SYMEVAD
et la CCES

2

Consultation du public
Découvrez le projet du PLPDMA
sur symevad.org
à partir de mi-octobre 2019

3

Vote du PLPDMA par les 3
collectivités du SYMEVAD
pour une mise en œuvre
dès janvier 2020



Votre avis compte !

Une version électronique sera disponible sur www.symevad.org

Les avis ou commentaires sur le projet de PLPDMA seront à transmettre avant le 8 novembre 2019 au SYMEVAD, par voie électronique : communication@symevad.org ou par voie postale : SYMEVAD - service prévention - 60 rue mirabeau prolongée - 62141 EVIN-MALMAISON, en indiquant comme objet : « Consultation publique du PLPDMA ».

Le dossier sera également disponible en version papier, au siège administratif du SYMEVAD, ainsi qu'à l'accueil des sièges administratifs de ses membres à savoir la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, DOUAISIS AGGLO et la Communauté de Communes Osartis-Marquion.



FOCUS SUR

Comment bien préparer sa venue en déchèterie ?

Le dépôt en déchèterie est ouvert à tous les particuliers du territoire, l'accès est gratuit et possible uniquement sur les déchèteries de la communauté d'agglomération ou communauté de communes dont vous dépendez. Pour gagner du temps lors de votre venue en déchèterie voici quelques astuces.

A LA MAISON

JE PRÉ-TRIE

- Je m'informe du fonctionnement de la déchèterie la plus proche de chez moi. En effet, les flux et les quantités de déchets acceptés dans les déchèteries ne sont pas les mêmes d'une déchèterie à l'autre, tout comme les horaires d'ouverture.
- Je trie mes déchets par famille et m'assure de ne pas dépasser la quantité autorisée de déchets à déposer.



En Déchèterie

JE TRIE AUSSI !

- Je respecte la file d'attente, même si je suis à pied, en vélo ou avec une brouette
- J'attends et j'entends les consignes du gardien. Je respecte les consignes de tri donner par ce dernier. En cas de doute, je peux toujours faire appel à lui.
- Je pense à couper le moteur de mon véhicule lors que je décharge. Pour leur sécurité, les enfants et les animaux doivent rester dans les véhicules.

..... Gardien de déchèterie, Késako ?

Quel est son rôle ?

Il a pour mission de vous accueillir, vous orienter pour bien trier et s'assurer du respect des consignes de tri. Il n'est pas là pour trier et décharger vos déchets pour vous.

Tous les déchets sont acceptés en déchèterie ?

Non, chaque déchèterie dispose de flux différents, il convient de se renseigner avant de venir. De plus, le gardien de déchèterie est habilité à refuser des déchets s'il s'aperçoit qu'ils nécessitent une filière de valorisation non présente dans la déchèterie.

La courtoisie est acceptée en déchèterie. N'hésitez pas à en faire bon usage envers le gardien et les autres usagers lors de votre venue



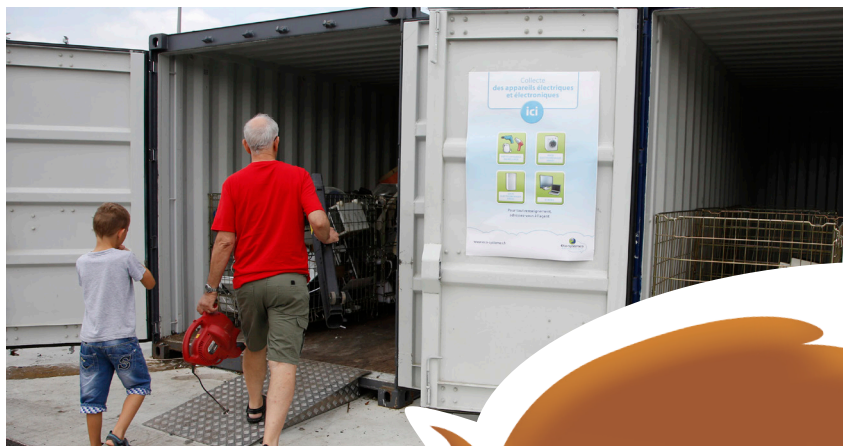
Plus d'information sur les déchèteries sur



www.symevad.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bien triés vos déchets seront mieux valorisés



En 2018, 348 640 appareils électriques et électroniques collectés sur le territoire du SYMEVAD.

Grace à ce geste de tri effectué en déchèterie (ou dans l'un des points de collecte situé sur le SYMEVAD) c'est 2 003 tonnes de Déchets d'Equipement Electrique et Electroniques (DEEE) qui ont pu être pris en charge par Eco-système* pour être valorisés de la manière suivante :



est un éco-organisme à but non lucratif, qui accompagne les collectivités françaises à la mise en place d'un dispositif pour collecter, dépolluer et recycler les DEEE

AGENDA



Village Zéro Déchet Zéro Gaspi

Samedi 16 novembre au centre social de **Waziers**
14h à 18h

Le SYMEVAD et ses partenaires vous y invitent nombreux. Vous y trouverez des trucs et astuces pour réduire la production de vos déchets, faire des économies et produire son compost. Quelques producteurs locaux seront également présents.

14h Réunion Publique sur le compostage*

15h30 Remise des prix de la 6^e édition des 12 défis de SYM

14h-16h Ateliers créatifs - stands...

* Places limitées inscriptions au 03 21 74 35 99

Retrouvez le détail de cette journée sur www.symevad.org



Journée portes ouvertes

Centre de compostage des végétaux

Mercredi 20 novembre 2019 dès 14h

Venez découvrir le fonctionnement l'unité de compostage du SYMEVAD situé à Vitry-en-Artois

**Inscriptions obligatoires au 03 21 74 35 99
ou par mail c.kubiak@symevad.org**